Mise en ligne : 11 novembre 2019. www.entreprises-coloniales.fr

COMPTOIR COLONIAL D'ESCOMPTE

CONSTITUTION

Comptoir colonial d'escompte (La Cote de la Bourse et de la banque, 5 novembre 1913)

Au capital de 250.000 fr., divisé en 2.500 actions de 100 fr., dont 1.000 d'apport attribuées au fondateur avec les 1.500 parts bénéficiaires créées. — Siège social à Paris, 50, boulevard Haussmann. — Conseil d'administration : MM. E. Bouquet, E. Evaux et E. Forthoffer. — Statuts déposés chez Me Blaise, notaire à Biarritz, et extrait publié dans les *Petites Affiches* du 1er novembre 1913.

113.